

Pour diffusion immédiate
Le 19 mai 2015

Signature d'un protocole d'entente sur l'aménagement des terres

WHITEHORSE — La semaine dernière, le premier ministre du gouvernement du Yukon, M. Darrell Pasloski, et le maire de la Ville de Whitehorse, M. Dan Curtis, ont signé un protocole d'entente permettant à la Ville d'assumer la responsabilité de l'aménagement et de la vente des terres du gouvernement situées à l'intérieur des limites municipales.

« Le transfert à la Ville de Whitehorse des responsabilités relatives à la planification, à l'aménagement et à la vente de parcelles est un jalon important », a déclaré M. Pasloski. « Afin de répondre aux besoins des résidents pour les années à venir, le gouvernement est heureux de s'associer à la Ville en ce qui a trait à l'aménagement des terres à l'intérieur des limites de la municipalité. »

Le protocole d'entente est assorti d'accords de mise en œuvre qui comporteront des précisions pour chaque projet. Conformément à l'accord relatif au premier projet en voie d'élaboration, la Ville se chargera des travaux d'aménagement et de la vente des parcelles de la phase 3 du lotissement Whistle Bend.

« Ce protocole d'entente donne à la Ville de Whitehorse la capacité d'orienter et d'encadrer le développement sur son territoire, au même titre que plusieurs autres municipalités dans l'ensemble du pays », a indiqué M. Curtis. « Il a donc semblé logique pour nos deux administrations de ratifier ce protocole d'entente qui permet de simplifier le processus d'aménagement des terres au Yukon. »

À ce jour, environ 70 % des terrains de la phase 1 de Whistle Bend et plus de 50 % de ceux de la phase 2 ont été vendus. L'aménagement des terrains de la phase 3 viendra grossir l'inventaire de la Ville en ce qui a trait aux parcelles résidentielles et aux parcelles pour immeubles à logements multifamiliaux.

« Le Yukon est la seule administration canadienne à fournir aux municipalités des services liés à l'aménagement des terres », a souligné le ministre des Services aux collectivités, M. Currie Dixon. « C'est pourquoi le fait que Whitehorse prenne en charge la planification, l'aménagement et la vente des parcelles est un pas en avant important. »

Le protocole d'entente que nous avons signé est en fait une extension du protocole d'aménagement des terres, qui a été signé par la Ville et le gouvernement en 2006. Le lotissement Ingram a été planifié et complété en 2010 en vertu de ce protocole. La consultation publique menée par la Ville de Whitehorse relativement à la conception du lotissement Whistle Bend ainsi que les travaux de planification et d'aménagement de ce dernier ont aussi été réalisés en vertu du même protocole.

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Bonnie Venton Ross
Communications
Services aux collectivités
867-332-5513
bonnie.ventonross@gov.yk.ca

Jacqueline Hynes
Responsable des communications
Ville de Whitehorse
867-335-1186
jacqueline.hynes@whitehorse.ca

Communiqué numéro 15-176

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.